

Comité d'accréditation CAPPA

Neuvième rapport annuel

1er juin 2021 – 31 mai 2022

Cette année a été une année de transition pour le Conseil d'accréditation. Étant donné que le renouvellement des membres serait total en 2021 et 2022, la transition a prévu un certain chevauchement des mandats afin d'assurer une intégration en douceur des nouveaux membres du Conseil. Ainsi, la composition du Conseil d'accréditation en 2021-2022 était la suivante :

Kathy Brock, présidente, mandat de deux ans de 2019 à 2021 prolongé jusqu'en 2022
Ian Clark, mandat de trois ans de 2017 à 2020 prolongé jusqu'au 30 septembre 2021
Nancy Olewiler, mandat de trois ans de 2018 à 2021 prolongé jusqu'au 31 décembre 2021
Luc Bernier, mandat de trois ans de 2018 à 2021 prolongé jusqu'au 31 décembre 2021
David Siegel, mandat de trois ans de 2019 à 2022
Mathieu Ouimet, mandat de deux ans de septembre 2021 à septembre 2023*
Geneviève Tellier, mandat de deux ans de septembre 2021 à septembre 2023*
Alasdair Roberts, mandat de deux ans de janvier 2022 à mai 2024* Jeffrey Roy,
mandat de deux ans de janvier 2022 à mai 2024*

*Chaque mandat de deux ans peut être prolongé à trois ans avec l'accord du membre.

Rapports annuels du Conseil d'accréditation

Il s'agit du neuvième rapport annuel officiel du Conseil d'accréditation de CAPPA et du troisième rapport annuel officiel depuis la reprise de ce processus en 2020.

Réunions et activités principales

Le Conseil d'accréditation s'est réuni huit fois en 2021-2022 par téléconférence Zoom, chaque réunion durant une heure. Les réunions ont eu lieu les 18 juin, 17 septembre, 15 octobre, 26 novembre, 21 janvier, 25 février, 25 mars et 22 avril. Le Conseil d'accréditation a mené ses activités par courrier électronique entre ces réunions.

Les principales activités du Conseil d'accréditation ont consisté à :

1. Poursuivre la mise en œuvre des changements apportés au processus d'accréditation, tels que recommandés par le Conseil d'accréditation et approuvés par la direction et au conseil d'administration de CAPPA;
2. Préparer et traduire une lettre à envoyer aux directeurs et responsables de programmes afin de leur rappeler le processus d'accréditation révisé;
3. Mettre à jour et garantir l'exactitude des pages web et des documents relatifs à l'accréditation;
4. Examiner et mettre à jour la liste des évaluateurs potentiels pour les programmes;

5. Examiner le processus d'accréditation américain (NASPAA);
6. Fournir des conseils aux programmes ayant obtenu l'accréditation concernant les changements apportés à leurs programmes ou à leur statut;
7. Fournir des conseils aux écoles qui envisagent l'accréditation et leur fournir les documents nécessaires, notamment le nouveau modèle d'auto-évaluation et le document d'introduction document « Pour commencer »;
8. Mettre en œuvre le plan de transition 2021-2023 pour le Conseil d'accréditation;
9. Examiner, recruter et recommander un nouveau membre pour le Conseil d'accréditation et un nouveau président pour 2022-2023. Le Conseil a continué à mettre à jour ses opérations, y compris ses communications, ses procédures et ses relations avec CAPPa.

Le Conseil d'accréditation indique que le processus d'accréditation révisé est désormais en place, que les procédures d'accréditation ont été mises à jour et finalisées, que la page web est à jour, avec une mention spéciale pour le travail de Ian Clark et de CAPPa, en particulier Jean-François Savard, et qu'un certain nombre d'écoles sont en attente d'accréditation une fois que leurs processus internes auront été lancés, après avoir été retardés pendant la pandémie.

Écoles/Calendrier d'examen

Une école a reporté le processus d'accréditation de ses programmes initialement prévu pour 2021-2022, une autre école ne poursuivra pas le processus en raison d'une réorganisation interne et quatre écoles ont manifesté leur intérêt ou demandé la documentation nécessaire pour envisager l'accréditation.

Dépenses et recettes 2019-2020

Veillez consulter le rapport annuel de CAPPa, étant donné que les transactions financières du Conseil d'accréditation liées au site web et à l'ARPC (1er juin 2020 - 4 juin 2021) ont été gérées par CAPPa/IPAC. La Queen's School of Policy Studies a pris en charge les activités du président du Conseil d'accréditation de CAPPa (participation à l'AGA de CAPPa et frais administratifs). Geneviève Tellier et Mathieu Ouimet ont aidé à la traduction des documents de CAPPa, tandis qu'Al Roberts a aidé à la transition des responsabilités pour le site web de CAPPa.

Activités du président du Conseil d'accréditation de CAPPa (participation à l'AGA de CAPPa et frais administratifs). Geneviève Tellier et Mathieu Ouimet ont aidé à la traduction des documents de CAPPa, tandis qu'Al Roberts a aidé à la transition des responsabilités liées au site web de CAPPa.

Réflexions

Au cours de la dernière année, le Conseil d'accréditation a continué de s'employer à améliorer et à faire connaître le processus d'accréditation, ainsi qu'à le rendre plus accessible aux divers programmes et départements d'administration publique, de gestion et de politique au Canada, tout en préservant son engagement envers l'excellence en matière d'éducation. Le Conseil a continué de fonctionner en partant du principe que les futurs membres du Conseil d'accréditation devraient être des professeurs titulaires qui sont des membres respectés de la communauté et qui représentent des programmes établis, nouveaux, plus importants et les petites écoles et départements d'administration publique/politique de tout le pays et a sélectionné ses nouveaux membres en tenant compte de ces critères.

Le Conseil d'accréditation s'engage à veiller à ce que les évaluateurs des programmes continuent d'être des professeurs titulaires expérimentés et des membres respectés de la communauté qui offriront aux écoles et aux départements des conseils indépendants, objectifs et utiles pour atteindre l'excellence dans l'enseignement de l'administration publique, des politiques publiques et de la gestion. Le Conseil reste attaché aux principes d'excellence académique, de transparence et de responsabilité dans ses activités, notamment en publiant des documents actualisés, des procès-verbaux de réunions et des rapports annuels sur le site web de CAPPa à l'intention de la communauté CAPPa.

Le Conseil d'accréditation estime qu'il faut continuer à insister auprès des membres de CAPPa sur le fait que le processus d'accréditation perfectionné peut être un moyen important de mettre en avant l'excellence de leurs programmes auprès des étudiants actuels et potentiels, des universités et des gouvernements à travers le Canada. Le Conseil estime que les écoles et les départements devraient être encouragés à envisager l'accréditation de CAPPa lorsqu'ils font l'objet d'évaluations universitaires ou provinciales afin de gérer efficacement ces évaluations.

Le Conseil d'accréditation a réfléchi à la manière d'améliorer la communication avec le conseil d'administration et la direction de CAPPa et de renforcer la gouvernance au sein de CAPPa. Pour atteindre ces objectifs, le Conseil d'accréditation recommande au conseil d'administration de CAPPa d'approuver ce qui suit :

Le président du comité d'agrément de CAPPa siège d'office au comité exécutif et au conseil d'administration de CAPPa.

Cela permettrait également de mieux faire connaître le processus d'agrément, ce qui renforcerait la position de CAPPa en tant qu'organisation et de l'administration publique en tant que discipline.

Le Conseil d'accréditation est heureux de recommander la nomination de Maureen Maloney en tant que nouvelle membre pour la période 2022-2024 et de Geneviève Tellier en tant que nouvelle présidente pour la période 2022-2023.

En tant que présidente du Conseil d'accréditation, je tiens à exprimer ma profonde gratitude aux membres du Conseil pour leur dévouement, leur travail assidu, leurs conseils avisés et leur professionnalisme irréprochable. Ce fut un plaisir et un honneur de travailler avec eux au cours des deux dernières années. Ce fut un honneur pour moi de servir CAPPa à ce titre et en tant que présidente au cours des années précédentes.

Soumis respectueusement au nom du Conseil d'accréditation de CAPPa le 25 mai 2022,



Kathy L. Brock
Présidente

Pièces jointes :

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'accréditation de CAPPa juin 2021 - mai 2022